

Prévention des déchets : l'exemple du canton de Genève

Découvrir les pratiques exercées par nos voisins européens va dans le sens de la concertation actuelle : sensibiliser pour agir.

Il y a quinze ans, dans le canton de Genève, le taux de récupération (déchets triés en vue d'être valorisés par rapport au volume produit) atteignait péniblement 7 %, quand les cantons alémaniques obtenaient des scores supérieurs à 45 %. Ceux-ci ont, en effet, institué une très efficace "taxe poubelle" sur la quantité de déchets générés par habitant et sur le nombre de sacs poubelle utilisés. Mais aujourd'hui, le Gouvernement fédéral observe avec intérêt la politique du canton de Genève, qui a obtenu des résultats spectaculaires sans mesure coercitive. "Nous avons fait le pari d'atteindre le même taux par la pédagogie, explique Grégoire Pralong, du département de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'Environnement de Genève. Nous en sommes déjà à 34 %, et les chiffres progressent tous les ans."

> Des équipements multipliés et une population sensibilisée

En quelques années, les infrastructures de récupération dans les commerces et au cœur de la ville ont été multipliées de façon ostensible : poubelles spécifiques, containers verre ou PET(*), mini déchetteries aux principaux carrefours... Cette politique d'équipement a été soutenue par des opérations de sensibilisation : campagnes publicitaires, brochures adressées à chaque habitant, Fête du Développement durable, etc. L'objectif affiché par Genève est de rattraper les autres cantons d'ici à 2007. En parallèle, les autorités viennent de lancer un nouveau programme dans le but de stabiliser, puis réduire, le volume de déchets générés par chaque habitant.

(*) PET : téréphtalate de polyéthylène. C'est un plastique.

Isabelle Vidon, responsable de la Communication de Migros Genève, montre un sachet de légumes, lequel, malgré son apparence de sac en plastique, est entièrement compostable.



Des containers pour récupérer les piles usagées sont présents dans les grandes surfaces.

ENTREPRISE La prévention : une implication en amont et en aval

> Les entreprises genevoises sont fortement impliquées dans la prévention des déchets. Plusieurs dispositifs incitatifs ont déjà permis de réduire leur production de déchets et d'améliorer le recyclage. L'objectif du plan 2003-2007 est d'atteindre dans ce domaine un taux de récupération de l'ordre de 75 %.

> Au-delà de ce programme spécifique, les entreprises contribuent aussi aux actions grand public. Les grandes surfaces Coop et Migros, notamment, accueillent plusieurs containers de récupération des piles, des bouteilles en PET ou en PE, du verre, etc. "Nous collectons même gratuitement les vieux appareils ménagers, les pots de peinture, les toners d'imprimante ou les

batteries automobiles, explique Isabelle Vidon, responsable Communication de Migros Genève. Nous travaillons aussi en amont pour réduire l'impact de nos produits sur l'environnement." Pour ce faire, Migros a développé avec l'école polytechnique de Lausanne le concept des éco-bilans, qui consiste à calculer l'énergie nécessaire à la fabrication d'un produit, son coût écologique global, sa capacité de recyclage... L'enseigne, comme la plupart des commerces genevois, vend également à prix réduit des cabas en papier réutilisables. Enfin, après avoir succombé à la mode du "surpackaging", de nombreux magasins proposent à nouveau des produits en vrac ou sous forme de recharges, afin de limiter les emballages inutiles.

bloc-notes

• REPORT DE LA LOI SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS

Comme il l'a annoncé lors de la séance de l'Assemblée nationale du 13 avril 2004, le ministre de l'Écologie et du Développement durable, M. Serge Lepeltier, prépare actuellement une nouvelle loi sur la gestion durable des déchets ménagers et assimilés. Reportée à 2005 en raison du calendrier législatif, cette loi devrait porter sur la plus grande répression des décharges non contrôlées, sur la bonne application des règles en matière de traitement des déchets, notamment l'amélioration des filières de traitement des produits en fin de vie, et, de façon plus offensive, sur la prévention.

• ÉTUDE DE L'ORDIF SUR LES COOPÉRATIONS SYNDICALES

En 2004, l'Observatoire Régional de l'Île-de-France a décidé de se pencher sur l'optimisation des unités de traitement, qui permettra de diminuer les pollutions et de minimiser les coûts de transport. Le Code des marchés publics limitant dans la durée les contrats de traitement syndicat par syndicat, l'ORDIF a décidé d'orienter son étude sur l'aspect juridique, afin d'identifier les obstacles à un transfert de flux de déchets entre syndicats et d'étudier les solutions possibles pour des coopérations structurelles dans une logique de bassin versant de proximité.

* Actions

En France, les opérations de sensibilisation pour prévenir les déchets se multiplient.

• Côté entreprise, l'exemple de Monoprix, qui mène un programme en faveur du développement durable comportant un important

volet "déchets". Des actions de tri et de valorisation des déchets d'emballages ont été menées dans certains magasins pilotes. Une démarche de réduction à la source des emballages a été mise en place pour

l'ensemble de la gamme Monoprix Vert. L'objectif est de réduire leur masse et leur volume tout en augmentant leur praticité. • Côté institutionnel, le Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères

Le ramassage des déchets ménagers a été supprimé dans certaines communes pour laisser place à des mini déchetteries.



Photos : Antoine Marcé



De nombreuses campagnes de sensibilisation incitent à l'éco-citoyenneté.

COMMUNE Des initiatives originales pour mieux trier et recycler

► Pour financer sa politique de prévention des déchets, le canton de Genève dispose d'un fonds de gestion des déchets de 3 millions de francs suisses (2 M€), alimenté par une taxe sur l'incinération des ordures ménagères. À cela s'ajoutent les taxes de recyclage anticipées sur certains emballages (bouteilles en PET, en PE, canettes...) et les ressources des 45 communes du canton auxquelles – décentralisation oblige – est dévolue la gestion des déchets.

► Certaines d'entre elles ont fait preuve d'originalité. À Cartigny, par exemple, le ramassage des ordures ménagères a été totalement supprimé. En contrepartie, plusieurs mini déchetteries ont été implantées, incitant les habitants à apporter et trier l'ensemble de leurs déchets. La commune affiche désormais un taux de

recupération de 63 %. À Meyrin, où ce taux atteint 40 %, la multiplication des points de collecte s'est accompagnée de la création de postes d'"îlots verts", chargés de sensibiliser les habitants ou les concierges d'immeuble.

► Ces actions locales sont complétées par les opérations menées par le service Info-Environnement à l'échelle cantonale : stands d'information lors d'événements, campagnes médiatiques, hot-line téléphonique ou par e-mail, site web, etc. Enfin, depuis trois ans, des cours d'éducation civique sur le thème des déchets et de l'environnement sont dispensés aux enfants dans les écoles primaires. Objectif : faire évoluer les mentalités à long terme et se servir des enfants comme prescripteurs auprès de leur famille.

Des poubelles de tri sélectif sont mises à la disposition du public dans les rues de Genève.



Les "Retricycles" font partie de toutes les manifestations pour récupérer les déchets générés par les participants.

CITOYEN Des habitants mobilisés jusque dans l'espace public

► Longtemps montrés du doigt pour leur "incivilité", les habitants du canton de Genève portent aujourd'hui un autre regard sur leurs poubelles.

"Beaucoup de Genevois, moi y compris, ont pris conscience de l'importance de ce sujet au fur et à mesure qu'on leur donnait les moyens de s'impliquer", constate Olivia Cupelin, de l'association Tako. La distribution gratuite de poubelles à compost individuelles par la municipalité, en 2000, appuyée par une intense campagne médiatique à propos des déchets, a joué un rôle important dans ce revirement.

► Sous l'impulsion de certains citoyens, cette prise de conscience s'est même muée en

revendication. "On nous demandait de trier nos déchets ménagers, mais rien n'était fait dans l'espace public", raconte Dan Acher. Ce dernier est à l'origine d'Agir 21, une opération menée en 2001 pour sensibiliser la population à la problématique des déchets. Vaisselle compostable et tri sélectif ont été introduits à cette occasion, et se sont petit à petit imposés lors d'événements grand public. Cette démarche a été soutenue par la création de petits chariots de tri ludique, les "Retricycles". Les pouvoirs publics ont pris le relais de ces initiatives citoyennes et imposent désormais l'utilisation de vaisselle compostable et de containers de tri dans toutes les grandes manifestations. Avec succès.

(SYELOM) a organisé, le 13 octobre dernier, un colloque consacré à la valorisation de la matière sous toutes ses formes. Parmi les thèmes abordés, une présentation des différentes filières de traitement, les objectifs

quantitatifs et qualitatifs de la valorisation, les derniers progrès techniques et technologiques ou encore le rôle et les missions des partenaires institutionnels. La Mairie de Paris quant à elle organisait, du 11 au 16 octobre, un forum sur les

déchets ménagers baptisé « Trop de déchets ! » destiné au public et aux scolaires. Le Sycotom, en collaboration avec la municipalité, tenait un stand expliquant de façon ludique et pédagogique le cycle des déchets, de la

production au traitement. • Les D3E (DEEE) Les Français mettent chaque année au rebut 1,5 million de tonnes d'appareils électriques ou électroniques, pour lesquels il n'existe pas de solution de collecte et de

recyclage structurée. Cette carence devrait disparaître avec la transposition prochaine de deux directives européennes sur la gestion des Déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE).

La première impose la mise en place d'un système de collecte et de recyclage gratuit pour les ménages. La seconde interdira, d'ici à 2008, l'utilisation des matériaux dangereux dans ces matériels.